**SIGNATURE CONVENTION PROJET**

**DEMONSTRATEUR DE LA VILLE**

**DURABLE**

**. Mercredi 25 janvier 2023 .**

**--------------------------**

Monsieur le Sous-Préfet,

Monsieur le vice-président du Département du Calvados,

Monsieur le Directeur Régional de la Banque des Territoires

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie tous d’être présents aujourd’hui à la signature de la convention entre la Banque des Territoires et la Ville de Honfleur pour notre projet Démonstrateur de la Ville Durable : « Honfleur 2030 : ville réconciliée avec ses habitants, ses visiteurs et la planète ».

. /2

Tout d’abord, je tiens à préciser que ce programme permet à la Ville d’obtenir un 1€ d’aide pour chaque euro qu’elle investit. Il est important de souligner l’implication de l’Etat et de la Banque des Territoires. Je remercie Monsieur le Sous-Préfet d’avoir attiré mon attention sur cet Appel à Manifestation d’Intérêt « Démonstrateur de la Ville Durable » et de m’avoir incité à y répondre. Et je remercie la Banque des Territoires, représentée par Monsieur Noël, d’avoir retenu notre candidature.

C’est pour nous une belle opportunité d’innover, d’expérimenter pour apaiser notre ville. 39 lauréats ont été retenus sur ce programme dont 2 en Normandie, Honfleur et Mézidon-Canon, toutes deux labellisées Petites Villes de Demain.

. / .

. / 3

Je remercie également Monsieur Michel Fricout, représentant le Département, de sa présence à nos côtés.

L’objectif du projet est :

* d’apaiser la circulation en centre-ville,
* de construire des logements pour les Honfleurais *(ou résidents permanents)*
* tout en réparant une erreur historique

et patrimoniale, en redonnant à Honfleur son Bassin du Centre, comme la ville de Rochefort a eu l’intelligence de le faire.

Ce bassin était le frère jumeau du Vieux-Bassin, lequel a été sauvé par les Honfleurais après la guerre. Ils l’ont débouché. On mesure aujourd’hui, s’ils ne l’avaient pas fait, l’immense perte patrimoniale que cela aurait été.

. / 4

Pour cette raison, dans notre projet de

Démonstrateur de la Ville Durable, l’idée est de redonner à Honfleur ce bassin qui se trouve à quelques centimètres sous la vase et dont les quais sont intacts. Le projet est de réaliser autour, des logements et des commerces de proximité qui nous manquent, une halle au poisson et un marché couvert. C’est l’opportunité d’agrandir le cœur historique de Honfleur, juste en déplaçant en face les places de stationnement. C’est une façon de retrouver l’identité et l’authenticité de Honfleur et de reconnecter cet espace à l’eau.

Cette convention nous permet également de réfléchir à la façon de circuler et de stationner dans notre ville et de gérer les chantiers en centre-ville. Il nous faut proposer des solutions de déplacement et

. /5

de stationnement à chacune des personnes fréquentant Honfleur, que ce soit pour y vivre, y travailler, y faire ses courses ou flâner. Les solutions seront trouvées par la construction de parkings capacitaires en entrées de ville et le jalonnement dynamique de la circulation.

La construction de logements pour les résidents permanents nous oblige à trouver des réponses juridiques, peut-être fiscales, permettant de proposer des logements « fléchés » sans qu’ils soient nécessairement sociaux. La pression des meublés de tourisme est une difficulté que nous partageons avec de nombreuses villes touristiques sans qu’aucune n’ait véritablement trouvé de solution. Nous allons y travailler !

Enfin, ce grand projet de la ville doit être partagé avec la population pour expliquer, présenter, construire ensemble, de

. / 6

manière à rassembler largement autour de cela.

Je n’ai cité que les innovations principales, d’autres sont également prévues sous les thématiques de la gestion des déchets de chantier, de la mobilité décarbonée, notamment pour les personnes et les marchandises venant en centre-ville.

La ville a en effet déjà commencé la réflexion sur sa transformation, notamment en adossant au plan de mobilité une étude de programmation urbaine, en pensant aux terrains que nous avons récupérés en rachetant la friche Isoroy.

Le programme Démonstrateur de la Ville Durable, c’est l’opportunité pour la ville d’amorcer la concrétisation du plan guide que nous sommes en train d’écrire. Il nous reste encore beaucoup de sujets à explorer ; tous les éléments du programme ne sont pas encore précisés.

. /7

Les solutions initiées à Honfleur pourront être exportées dans de nombreuses petites villes patrimoniales partageant nos problématiques. Car c’est également un des objectifs du programme Démonstrateur de la Ville Durable : être un laboratoire d’idées réplicables et pouvoir reproduire les solutions ailleurs.

Je vous ai exposé les ambitions que porte le projet de démonstrateur pour faire en sorte de dissiper ma crainte : celle de voir Honfleur devenir un musée à ciel ouvert, une sorte de Disneyland comme j’ai déjà pu le dire.

D’ailleurs, pour nous montrer que les rêves d’aujourd’hui peuvent être la réalité de demain et que tout projet peut se réaliser, je citerai justement Walt Disney qui avait l’habitude de dire que :

« La différence entre un rêve et un projet, c’est une date ». Prenons là aujourd’hui.

. / 8

Michel LAMARRE, Maire de Honfleur, Président de la CCPHB & Vice-président du Conseil Départemental du Calvados